

# Référentiel d'observation des compétences socio-professionnelles des ouvriers de CAT

## Dimension 1 : Vie sociale / Relations

### **Critère 1 : Relations / Communication avec des personnes extérieures au CAT**

- 5 – Entre facilement en relation et de façon adaptée
- 4 – Entre facilement mais de façon souvent inadaptée (Coupe la conversation,...)
- 3 – Entre difficilement en relation et de façon inadaptée (Envahissante,...)
- 2 – A besoin de sollicitations pour entrer en relation
- 1 – N'entre pas en relation (Timidité excessive, refus,...)

### **Critère 2 : Relations / Communication avec les collègues de travail**

- 5 – Etablit des relations adaptées avec l'ensemble de ses collègues
- 4 – Etablit des relations adaptées avec certains collègues
- 3 – A besoin d'être sollicité pour établir des relations avec ses collègues
- 2 – Etablit des relations avec ses collègues mais de façon inadaptée (Envahissante, agressive,...)
- 1 – Isolé et n'établit pas de relation avec ses collègues.

### **Critère 3 : Relations / Communication avec l'encadrement**

- 5 – Etablit des relations adaptées avec l'ensemble de l'encadrement
- 4 – Etablit des relations adaptées avec certains membres de l'encadrement
- 3 – A besoin d'être sollicité pour établir des relations avec l'encadrement
- 2 – Etablit des relations avec l'encadrement mais de façon inadaptée (Envahissante, conflictuelle, dépendante,...)
- 1 – Refuse d'établir des relations avec l'encadrement.

### **Critère 4 : Maturité / Sens des responsabilités**

- 5 – Réfléchit, pèse et assume les conséquences de ses actes
- 4 – Capable d'évaluer le plus souvent les conséquences de ses actes
- 3 – A besoin d'aide pour évaluer les conséquences de ses actes avant d'agir
- 2 – Conduite parfois immature en fonction du contexte (Influenable, sensible à l'environnement ,...)
- 1 – Conduites immatures (Comportements infantiles)

### **Critère 5 : Capacité de déplacement**

- 5 – Autonome dans ses déplacements en toute circonstance (Moyens de déplacement individuel et collectif)
- 4 – Utilise les transports en commun de manière autonome (Bus, trains,...)
- 3 – Autonome dans ses déplacements dans un périmètre ou sur un trajet reconnu préalablement (une ou plusieurs fois)
- 2 – Autonome dans ses déplacements dans un périmètre restreint (L'établissement, le quartier, le village,...)
- 1 – Incapacité à se déplacer seul.

## **Dimension 2 : Savoir-être / Attitudes**

### **Critère 1 : Confiance en soi / Estime de soi**

- 5 - Confiant dans ses capacités sans toutefois les surestimer
- 4 - Confiant dans ses capacités en les surestimant parfois
- 3 - Conscient de sa tendance à se dévaloriser ou à se surestimer et capable de demander de l'aide
- 2 - A besoin d'être repositionné quant à ses capacités réelles (valorisé ou ramené à la réalité) avant chaque activité nouvelle. Est réceptif à cette tentative de régulation.
- 1 - Appréciation erronée de ses capacités soit par dévalorisation systématique soit par surestimation systématique. Insensible à toute tentative de régulation.

### **Critère 2 : Rapport au conflit<sup>1</sup>**

- 5 - Prend le recul nécessaire et cherche à résoudre les conflits
- 4 - Tente de modérer les conflits
- 3 - Affirme sa position dans les conflits
- 2 - Prend position dans les conflits sans prendre le recul nécessaire
- 1 - Fuit systématiquement tout conflit ou bien, à l'opposé, les génère ou les attise

### **Critère 3 : Contrôle des émotions et des affects**

- 5 - Ne se laisse pas guider par ses émotions. Fait primer la raison.
- 4 - Reconnaît ses débordements émotionnels et tente de les gérer seul.
- 3 - Capable de demander de l'aide en cas de débordement émotionnel dans certaines situations.
- 2 - Sensibilité exacerbée qui nécessite parfois l'intervention de l'entourage
- 1 - Inhibition des émotions ou expression brute et non maîtrisée. Nécessite l'intervention de l'entourage.

### **Critère 4 : Motivation**

- 5 - Capable de se motiver dans l'ensemble des activités
- 4 - Capable de se motiver seul en fonction de la nature de l'activité
- 3 - Avec l'aide de l'entourage, peut trouver de nouvelles sources de motivations
- 2 - Faible motivation surtout suscitée par l'entourage
- 1 - Absence de motivation ; n'agit que sur pression de l'entourage

### **Critère 5 - Réaction aux difficultés<sup>2</sup>**

- 5 - A conscience de ses difficultés et les résout seul
- 4 - A conscience de ses difficultés et capable de demander de l'aide pour les résoudre
- 3 - Avec de l'aide, peut prendre conscience de ses difficultés
- 2 - N'a pas conscience de ses difficultés mais accepte de l'aide
- 1 - Nie ses difficultés et refuse toute aide

---

<sup>1</sup> Sont visés ici les conflits de personnes dans l'équipe de travail

<sup>2</sup> Quelle qu'en soit la nature (technique ou relationnelle) dans le cadre des activités de CAT.

## Dimension 3 : Productivité / Technicité

### **Critère 1 : Habiletés et coordinations gestuelles**

- 5 – Capable de réaliser des travaux demandant une bonne dextérité<sup>3</sup> et une coordination gestuelle fine sans aide technique
- 4 – Capable de réaliser des travaux demandant une bonne dextérité et une coordination gestuelle fine avec une aide technique individualisée
- 3 – Capable de réaliser des travaux demandant une dextérité et une coordination gestuelles moyenne sans aide technique
- 2 – Capable de réaliser des travaux demandant une dextérité et une coordination gestuelle moyenne avec une aide technique individualisée
- 1 – Capable de réaliser seulement des travaux faisant appel à peu de dextérité et de coordinations gestuelles

### **Critère 2 : Qualité du travail réalisé**

- 5 – Capable de réaliser sans suivi particulier l'ensemble des travaux de l'atelier et s'auto-contrôle
- 4 – Capable de réaliser sans suivi particulier la plupart des travaux de l'atelier avec un faible taux d'erreurs
- 3 – Capable de réaliser avec un suivi régulier de l'encadrement la plupart des travaux de l'atelier avec un faible taux d'erreurs
- 2 – Capable de réaliser la plupart des travaux de l'atelier, mais ils doivent être fréquemment contrôlés et repris malgré un suivi régulier de l'encadrement
- 1 – Réalise des travaux qui doivent être systématiquement contrôlés et repris (Erreurs très fréquentes)

### **Critère 3 : Rendement<sup>4</sup>**

Effectue son travail à une vitesse représentant environ <sup>5</sup> :

- 5 – 90 % et plus
- 4 – entre 75 % et 89 %
- 3 – entre 51 % et 74 %
- 2 – entre 25 % et 50 %
- 1 – Inférieur à 25 %

### **Critère 4 : Endurance et concentration**

Peut travailler à la même tâche sans s'arrêter durant des périodes d'environ :

- 5 – de 1 h 30 et plus
- 4 – de 1 h à 1 h 30
- 3 – de 30 mn à 1 h
- 2 – de 16 mn à 30 mn
- 1 – inférieur à 15 mn

### **Critère 5 : Capacités d'initiative / Organisation**

- 5 – Capable de prendre des initiatives et d'organiser son poste de travail de manière autonome
- 4 – Capable de prendre des initiatives et d'organiser son poste de travail de manière autonome mais pas toujours à bon escient
- 3 – Capable de prendre des initiatives mais a besoin d'un suivi de l'encadrement pour organiser son poste de travail
- 2 – A besoin d'être stimulé pour prendre des initiatives et organiser son poste de travail
- 1 – Ne prend aucune initiative (Attend les consignes) – Incapable d'organiser son poste de travail

<sup>3</sup> Ce type d'adjectifs (bon, fin, moyen,...) introduit de la subjectivité dans ce référentiel ; ils peuvent être précisés par une grille spécifique à chaque activité du CAT.

<sup>4</sup> Rendement moyen des diverses activités habituellement réalisées par les ouvriers handicapés dans le contexte de l'atelier

<sup>5</sup> Par rapport au rendement normal du milieu ordinaire / ou du moniteur d'atelier

## Dimension 4 : Apprentissage / Adaptation / Acquis

### **Critère 1 : Capacités d'apprentissage**

- 5 – Capable d'apprentissages seul par essai/erreur
- 4 – Capable d'apprentissages complexes (plus de 2 opérations) par explication (Méthode explicative)
- 3 – Capable d'apprentissages simples (1 ou 2 opérations) par explication (méthode explicative)
- 2 – Capable d'apprentissages complexes (plus de 2 opérations) par imitation (méthode démonstrative)
- 1 – Capable d'apprentissages simples (1 ou 2 opérations) par imitation (méthode démonstrative)

### **Critère 2 : Aptitude à réaliser des travaux complexes**

- 5 – Capable de réaliser seul des tâches complexes comportant une suite d'opérations
- 4 – Capable de réaliser seul des tâches complexes comportant un nombre limité d'opérations (3 ou 4)
- 3 – Capable de réaliser des tâches complexes comportant un nombre limité d'opérations (3 ou 4) sous le contrôle suivi de l'encadrement
- 2 – Capable seulement de réaliser des tâches simples comportant une ou deux opérations de manière autonome
- 1 – Capable seulement de réaliser des tâches simples comportant une ou deux opérations sous le contrôle suivi de l'encadrement

### **Critère 3 : Capacité de mémorisation d'une consigne**

- 5 – Capable de mémoriser une consigne sur une longue durée
- 4 – Capable de mémoriser une consigne sur plusieurs journées
- 3 – Capable de mémoriser une consigne pendant une journée
- 2 – Capable de mémoriser une consigne pendant plusieurs heures
- 1 – Ne mémorise pas une consigne au-delà d'environ une heure

### **Critère 4 : Acquis scolaires**

- 5 – Possède des acquis de base en lecture, écriture, calcul simple et utilise des outils de mesure dans le contexte de l'activité du CAT
- 4 – Possède des acquis limités en lecture, écriture, calcul simple qu'il utilise dans l'activité
- 3 – Possède des acquis limités en lecture, écriture, calcul simple peu opérationnels qu'il conjugue avec l'utilisation de moyens de compensation (Codes de couleur, de forme, gabarits, pictogrammes,...)
- 2 – Ne sait ni lire, ni écrire, ni compter, ni mesurer, mais est capable d'utiliser des moyens de compensation (Codes de couleur, de forme, gabarits, pictogrammes,...)
- 1 – Ne sait ni lire, ni écrire, ni compter, ni mesurer, et ne peut utiliser la plupart des moyens de compensation (Codes de couleur, de forme, gabarits, pictogrammes,...)

### **Critère 5 : Capacités d'adaptation aux changements**

- 5 – Capable d'adaptation aux changements (de tâches, de postes, de l'environnement,...) sans accompagnement particulier
- 4 – Capable d'adaptation aux changements (de tâches, de postes, de l'environnement,...) dans la majorité des situations sans accompagnement particulier
- 3 – Capable d'adaptation aux changements (de tâches, de postes, de l'environnement,...) dans la majorité des situations avec un accompagnement
- 2 – Difficultés d'adaptation aux changements (de tâches, de postes, de l'environnement,...) nécessitant un accompagnement
- 1 – Difficultés majeures d'adaptation aux changements (de tâches, de postes, de l'environnement,...) nécessitant pour l'encadrement d'anticiper et d'accompagner tout changement

## Dimension 5 : Rapport aux règles et aux contraintes

### **Critère 1 : Rapport à la règle<sup>6</sup> instituée du CAT**

- 5 – Comprend le règlement et l'applique
- 4 – Applique les règles qu'il connaît bien
- 3 – Connaît les règles mais en respecte difficilement les contraintes
- 2 – Ne respecte pas ou peu les règles par incapacité à les assimiler
- 1 – Ne respecte pas délibérément les règles établies

### **Critère 2 : Ponctualité (en début d'activité ou après les pauses)**

- 5 – Ponctuel
- 4 – Quelques rares manquements à la ponctualité (Quelques fois dans l'année)
- 3 – Quelques manquements à la ponctualité (quelques fois par mois)
- 2 – Manquements fréquents à la ponctualité (Plusieurs fois par semaine)
- 1 – Manquements très fréquents à la ponctualité (Quasiment tous les jours)

### **Critère 3 : Absentéisme**

- 5 – Rarement absent (moins d'une fois/mois)
- 4 – Absent en moyenne 1 fois/mois
- 3 – Absent en moyenne 2 fois/mois
- 2 – Absent en moyenne 3 fois/mois
- 1 – Absences fréquentes (4 fois ou plus par mois)

### **Critère 4 : Rapports aux règles d'hygiène<sup>7</sup>**

- 5 – Comprend les règles d'hygiène et les applique
- 4 – Applique les règles d'hygiène qu'il connaît bien
- 3 – Connaît les règles d'hygiène mais en respecte difficilement les contraintes
- 2 – Ne respecte pas les règles d'hygiène par incapacité à les assimiler
- 1 – Ne respecte pas délibérément les règles d'hygiène

### **Critère 5 : Respect des règles de sécurité**

- 5 – Conscient du danger, connaît les règles de sécurité et les applique pour lui-même et pour les autres
- 4 – Applique les règles de sécurité qu'il connaît bien
- 3 – Connaît les règles de sécurité mais en respecte difficilement les contraintes
- 2 – Ne respecte pas les règles de sécurité par incapacité à les assimiler
- 1 – Ne respecte pas délibérément les règles de sécurité

---

<sup>6</sup> Que cette règle soit écrite (règlement intérieur) ou non.

<sup>7</sup> Règles d'hygiène propres à l'activité exercée